# 3. ASSURER EFFECTIVEMENT LA REALISATION DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE : DIRIGER, AGIR, FINANCER

Transformer les autorités et les collectivités locales en acteurs avisés de réalisation des objectifs du développement durable

CEPA, 16<sup>ème</sup> session New York, 24-28 avril 2017

### Plan de présentation

#### Introduction

- I. Le préalable
- II. Deux niveaux de responsabilisation
- III. le meilleur des mondes
- IV. le monde à construire
- V. Deux expériences enrichissantes

#### Conclusion

### INTRODUCTION (1/2)

L'homme est au centre des ODD. Le but poursuivi par ces objectifs est, non seulement d'éradiquer la faim et la pauvreté, mais d'assurer à tous les hommes l'épanouissement, aussi bien pour les générations actuelles que pour les générations futures.

La réalisation de cet idéal de développement entend, d'une part, inclure tout le monde, quels que soient son sexe, son handicap, sa situation (« ne laisser personne de côté »), d'autre part, associer chacun à l'élaboration des décisions qui le concernent.

La participation inclusive est également au centre des ODD.

Dans cette optique, les collectivités et les autorités locales occupent une place centrale dans la réalisation des ODD. Leur implication active est la condition d'atteinte desdits objectifs, car c'est de la réalisation de leurs besoins qu'il s'agit.

### INTRODUCTION (2/2)

#### D'où la double question :

- i) comment faire pour que les collectivités locales puissent être amenées à déterminer elles-mêmes leurs besoins et à s'impliquer dans le contrôle des missions censées y donner satisfaction ?
- ii) comment faire en sorte que les autorités publiques locales parviennent à la parfaite expression des besoins de leurs populations, que ces autorités disposent de pouvoirs et de moyens suffisants pour réaliser les attentes des populations, afin de transformer leur environnement (équipement) et leur vie pour un développement durable ?

Les procédures pour répondre à ces questions peuvent varier suivant les pays, leur culture, leurs traditions, mais, quelles qu'elles soient, ces procédures doivent viser un seul but : ne laisser personne de côté.

### I - LE PRÉALABLE

Pour répondre aux questions soulevées précédemment, il nous semble qu'il est nécessaire de procéder, au **préalable** à une sorte de **pédagogie à tous les niveaux** (national, régional et local) pour que les ODD soient inclus dans le bagage culturel de tous.

Ce n'est qu'ainsi, que l'on pourra transformer les autorités et les populations locales en acteurs avertis du développement durable.

Cette action que l'on pourrait appeler « conscientisation et appropriation », dans les mentalités, du développement durable est appelée à être *permanente*.

### II- DEUX NIVEAUX DE RESPONSABILISATION (1/2)

La réalisation de l'agenda 2030 doit être entreprise, et la gouvernance transformée au niveau local par une responsabilisation des autorités et des populations elles-mêmes.

En vue d'y parvenir, on peut se placer à deux niveaux :

- > un premier niveau que j'appellerai « le meilleur des mondes » ; et
- > un second niveau que je baptiserai « un monde à construire ».

### III - LE MEILLEUR DES MONDES

« Le meilleur des mondes » est celui où tout le monde a conscience des bienfaits des ODD et où la décentralisation, entamée depuis longtemps, est vécue pleinement sur le terrain.

La transformation des autorités et des populations locales en acteurs avertis du DD est ici plus aisée : il suffit de :

- déterminer avec précision dans la loi les domaines de compétence des collectivités locales;
- > imposer aux autorités locales des procédures ;
- > amener ces populations à se prononcer sur les sacrifices qu'elles sont prêtes à consentir (fiscalité locale);
- > associer les représentants des populations dans les mécanismes d'évaluation des actions entreprises.

## IV-LE MONDE À CONSTRUIRE (1/5)

La transformation est donc plus ardue dans le « **monde à construire** ». Il faut, en effet, ici, tout construire :

- > décentraliser, faire élire des autorités locales compétentes ;
- les former à prendre en charge les compétences transférées dans l'optique du développement durable ;
- leur apprendre à mettre en œuvre des procédures de participation inclusive à tous les niveaux (expression des besoins et des priorités, décision, suivi-évaluation de l'exécution, etc.)

#### Il faut, ensuite amener les collectivités locales à :

- ✓ comprendre qu'elles peuvent désormais se prendre en charge en déterminant les besoins conformes à leur attente ;
- ✓ s'impliquer dans le processus du choix et de l'évaluation ;
- ✓ les sensibiliser aux objectifs et aux bénéfices du développement durable ;
- ✓ créer des associations.

# IV- LE MONDE À CONSTRUIRE (2/5)

La transformation des acteurs au niveau local et la satisfaction des besoins exprimés par les populations concernées passe donc par des solutions aux difficultés techniques, humaines et financières.

#### III-1- Difficultés liées aux ressources humaines

S'agissant des ressources humaines : dans les pays en voie de développement, le problème d'acquisition des compétences et de renforcement des capacités, aux niveaux déconcentré et local, est crucial si on veut se donner une chance d'atteindre les ODD. **Des efforts importants sont à faire** dans ce sens pour encadrer les communautés locales.

(Ex: le Ghana a pris cinq (5) ans pour former le personnel des collectivités locales, avant de passer à l'élection des organes décentralisés)

### IV-LE MONDE À CONSTRUIRE (3/5)

#### III-2- Difficultés techniques

L'handicap technique est également lourd dans le pays africains en voie de développement. Faute d'investissements conséquents – sauf dans de rares pays comme ceux d'Afrique du nord et d'Afrique australe – l'internet a du mal à se développer (problème de large bande) pour permettre aux TIC de jouer pleinement leur rôle d'accélérateur du développement.

#### III-3- Difficultés liées au financement

La dernière question à résoudre est celle du **financement**, sur laquelle repose la solution des deux premières. Comment assurer aux collectivités décentralisées des ressources suffisantes pour leur permettre de faire face aux besoins exprimés par les collectivités locales, de manière à ne laisser personne de côté ?

### IV- LE MONDE À CONSTRUIRE (4/5)

#### III-3- Difficultés liées au financement (suite)

D'autres possibilités de financement existent, qu'il faut explorer : il s'agit de :

- > emprunts auxquels pourraient recourir les collectivités locales avec l'aval de l'Etat;
- la mutualisation des moyens : association de deux ou plusieurs collectivités formant un espace territorial continu pour gérer un service d'intérêt commun (Ex: distribution d'eau);
- ressources tirées de la coopération décentralisée, incertaines, bien qu'utiles, vu leur caractère épisodique;
- ressources innovantes telles que le partenariat public-privé (ou PPP)
- > etc.

### IV - LE MONDE À CONSTRUIRE (5/5)

Si tout ce qui vient d'être dit permet de donner des pouvoirs aux autorités et aux collectivités locales afin de faire d'elles des acteurs de leur propre développement, il n'est pas indispensable que toutes ces conditions soient réunies avant de faire participer ces populations à la détermination et à la réalisation de leur destin.

## V- DEUX EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES

• Certains pays comme le Sénégal et le Togo, ont tenté, à travers leur « programme d'urgence de développement communautaire » (P.U.D.C.), une expérience de participation inclusive concluante.

Le Togo s'est ainsi engagé à réaliser, sur une période de trois (03) ans, la totalité des actions prioritaires de développement local, retenues pour un montant de 158 milliards de FCFA. Il sera financé par son budget et par le recours à **l'emprunt SKUK.** 

• Cet exemple montre, que, parallèlement à une véritable décentralisation du pouvoir et des moyens, il est possible de faire une politique inclusive impliquant l'expression des besoins par la base. L'objectif, toutefois, doit être de faire de la base, un acteur conscient de son destin.

### CONCLUSION (1/2)

- Pour que le développement durable ne soit pas un vain mot, pour ne laisser personne de côté, la plupart des pays en voie de développement notamment, doivent « transformer » les autorités et les populations à tous les niveaux (national, régional et local) pour en faire des acteurs actifs et inclusifs du développement.
- Pour les pays où la décentralisation n'a pas encore eu lieu, ou pour ceux où la décentralisation est faiblement engagée, le chemin est tout tracé :
  - > engager ou accélérer le processus;
  - décider des compétences à transférer aux collectivités locales ;
  - leur permettre de disposer de ressources et des pouvoirs nécessaires à la réalisation de leurs besoins ;
  - résoudre rapidement le problème des ressources humaines compétentes.

### CONCLUSION (2/2)

• La question des ressources humaines, compétentes et en nombre suffisant est vraiment la question numéro un à résoudre avec diligence. Les ressources humaines sont indispensables pour encadrer les collectivités locales dans leurs initiatives pour les aider à exprimer et prioriser leurs demandes, pour transformer les idées en projets réalisables, pour assurer la réalisation de ces projets. Si les OMD n'ont pas pu être atteints dans la plupart des Etats, c'est, en partie, à cause de la faiblesse des ressources humaines. Il est impossible, en effet, de concevoir des politiques publiques et d'en assurer la parfaite réalisation sans planificateur, sans statistiques ni statisticien, sans gestionnaire de projets compétent, ni suivi-évaluateur, etc.

• C'est dire que la question du renforcement des capacités est consubstantielle aux ODD.

# Merci de votre aimable écoute